

En outre, sauf erreur, nous devrions pouvoir épargner ce qu'il nous en coûte actuellement pour le maintien de nos forces dans le cadre de l'OTAN, soit, si je ne me trompe, la somme de 500 millions par année. Est-ce exact?

**L'hon. M. Hellyer:** Je ne voudrais pas faire de commentaires sur ce chiffre.

**M. Herridge:** Le ministre ne veut pas faire de commentaires.

**L'hon. M. Hellyer:** Tout dépend de la façon dont vous répartissez la somme.

**M. Herridge:** J'utilise les chiffres que je lis. Toutefois, nous refusons ici à nos bénéficiaires de pensions de vieillesse une augmentation de \$25 par mois.

Nous nous préoccupons beaucoup de l'instruction de nos jeunes gens. Les députés du Nouveau parti démocratique croient que nous pourrions utiliser aux fins de l'éducation cette somme annuelle d'environ \$500 millions. De plus, nous pourrions faire d'autres économies en modifiant les exigences à l'égard de nos forces à l'étranger et de notre politique de défense, et accorder une aide économique plus considérable aux régions du monde qui sont dans le besoin.

**L'hon. M. Churchill:** L'honorable député me permettrait-il une question? Il a déclaré que les dépenses seraient réduites de 500 millions par an. Il n'est pas prévu que le montant économisé servira à autre chose. L'honorable député n'a-t-il pas voulu dire que le montant économisé pourrait être déduit des dépenses de défense pour être affecté à d'autres domaines?

**M. Herridge:** C'est exact. Je ne me suis peut-être pas bien exprimé. Les 500 millions économisés pourraient être utilisés de la façon que j'ai indiquée. Bien entendu, d'autres économies seraient réalisées par la réduction des besoins en matériel coûteux, en barges de débarquement, etc. dont nous supportons actuellement les frais. Ces dépenses seraient réduites dans une certaine mesure.

**M. Crouse:** Je voudrais traiter brièvement, monsieur le président, des crédits dont la Chambre est actuellement saisie. Dans ses remarques d'introduction, le ministre a notamment déclaré: «Le fait que les progrès que nous avons accomplis dans la voie de la création d'une force fonctionnelle complètement unifiée sont en avance sur ce que nous aurions normalement pu espérer dénote dans quel état d'esprit et avec quel enthousiasme la tâche a été entreprise.» En voyant à quel rythme les militaires quittent actuellement le service, il est évident, monsieur le prési-

dent, que tout le personnel des nos forces armées ne partage pas cet enthousiasme. Je dirai au ministre que le programme qu'il a mis en œuvre n'a pas apporté l'intégration, mais plutôt l'interruption ou, comme mon collègue l'a donné à entendre, la désintégration des services. Nous avons assisté à l'arrêt du programme élaboré pour la marine, à l'interruption du recrutement, à l'abandon par l'aviation de son rôle de soutien de la force de défense mobile du Canada. Les Canadiens en général commencent à se demander, je pense, ce qui se produit au juste au ministère de la Défense.

Par exemple, on n'a pas posé la quille d'un seul vaisseau depuis que le ministre a établi ce qu'on a l'habitude d'appeler en Nouvelle-Ecosse le «plan Hellyer». Il n'a pas encore présenté une solution pratique de rechange à l'emploi défensif des mines en cas de conflit armé. Il a entrepris de réduire le personnel à tel point que nos services souffrent actuellement d'une pénurie d'employés. Résultat: il propose maintenant des primes de rengagement. Je m'en réjouis, car j'aimerais faire remarquer au ministre que le parti conservateur progressiste avait déjà proposé cette mesure lors de notre réunion de Moncton avant les élections de 1965. Nous sommes heureux d'approuver ce projet qui, je crois, sera efficace. J'ai plaisir à constater que le ministre a fait sienne une politique préconisée par les conservateurs progressistes.

Profitant des conseils d'ordre économique du ministre, le ministère a décidé d'acheter 125 modèles améliorés du Northrop CF-5. Sauf erreur, ce seront les nouveaux avions polyvalents de l'ARC, qui coûteront 215 millions de dollars aux contribuables canadiens.

Quelle est la valeur exacte de cet avion? Dernièrement, dans un échange de lettres avec le ministre associé de la Défense nationale, j'ai appris qu'on devait modifier cet appareil. Apparemment, il y a lieu d'y apporter de nombreuses améliorations. On nous dit que le département de la Défense des États-Unis a rejeté ces avions après avoir procédé à de nombreux essais avec plusieurs d'entre eux. Les défauts énumérés ne se rapportent pas tous au rôle international pour lequel le Canada a décidé d'acheter ces appareils.

Le CF-5 devra pouvoir servir d'appui aux forces mobiles de la Défense du Canada, partout dans le monde. Toutefois, selon tous les rapports il est difficile de ravitailler cet appareil en carburant, en plein vol. Quatre de ces avions partirent des États-Unis pour se rendre en Iran et prirent huit jours pour le voyage, ayant dû faire escale dix fois pour se ravitailler en essence.